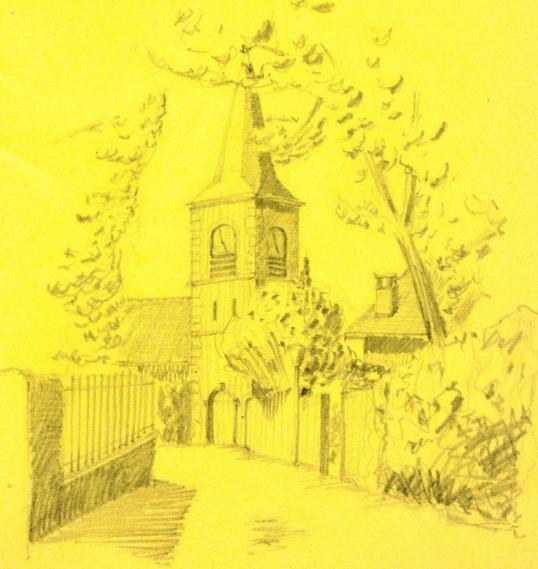
BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE DE CONFIGNON

# LE BOSQUET



Mars 1980

BULLETIN D' INFORMATION DE L'ASSOCIATION DEMOCRATE-CHRETIENNE DE CONFIGNON

Resp. Michelle Girod - 5,ch. de la Boule

#### QUELQUES ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

M. Jean-Jacques FOEX

Mardi de 17 h. 00

à 19 h. 00 Vendredi de 20 h. 00

à 21 h. 00

Mairie de Confignon

Tél. 57 10 08 Secrétariat Maire: M. BERTHET

Tél. privé 57 1281 Adjoint: Gilbert JAGGI

Adjoint: Gilbert JAC Tél. privé 57 19 30

Adjoint: Edouard CORNU

Tél. privé 57.15.54

Aide ménagère au foyer des personnes âgées et handicapées Rue des Vollandes 30 Tél. 36 12 10 Directrice: Madame P. BATTIAZ

Aide familiale de Bernex et environs

Bernex

Tél. 57 24 52 Responsable:

Madame RINDLISBACHER

Dispensaire de la Croix-Rouge Route de Bernex Tél. 57 28 09 MIle BREGGER Chaque jour de 11 h. 00 à 12 h. 00

Bibliobus (Bibliothèque municipale)

Chemin sous le Clos 20

municipale)
Place de l'Eglise
Caisse Raiffeisen

Tél. 57 13 50 Gérant: M. André HECHE

Mardi et Jeudi de 18 h. 30 à 19 h. 30

Jeudi dès 14 h. 00

Centre sportif intercommunal des Evaux Onex

Tél. 92 73 11 Chef sport ville d'Onex Monsieur Yvan CARETTI Tél. 93 66 22 Chaque jour de 8 h. 00 à 20 h. 00

Ecole primaire et enfantine

Tél. 57 26 27

Horaire scolaire

Gendarmerie Petit-Lancy

Tél. 92 25 56

Permanence médicochirurgicale d'Onex 3, route de Loex Tél. 93 44 22

Service du Feu

Tél. 118 Poste permanent Tél. 57 19 30 Cdt cap. G. JAGGI

Service de la voirie

Levée des débris ménagers

Tous les mercredis et samedis

(pour le ramassage des vieux papiers, du verre, de la ferraille et objets encombrants se référer à l'avis de la commune distribué à tout ménage).

# Jean Babel officier de la Légion d'honneur



Le président Valéry Giscard d'Estaing par un décrêt du 26 décembre 1979 a nommé l'ancien conseiller d'Etat Jean Babel au grade d'officier de la Légion d'honneur en reconnaissance de ses activités dans le cadre des relations franco-genevoises et notamment au sein de la Commission mixte consultative dont il a été non seulement à l'origine de la création, mais également l'élément moteur pendant plusieurs années.

Lorsqu'il était conseiller d'Etat, Jean Babel a joué un rôle important dans la réalisation des accords de coopération régionale entre Genève et la France, ainsi que dans la rétrocession financière en faveur des communes frontalières.

Le gouvernement français, rappelons-le, n'accorde qu'assez rarement les grades de la Légion d'honneur à des étrangers.

Le PDC de Confignon est fier de compter Jean Babel parmi ses habitants et tient à lui témoigner toute sa gratitude et sa reconnaissance pour le travail accompli à ce jour.

# BUDGET 1980



	RECETTES	BUDGET 1979	BUDGET 1980
50.	ADMINISTRATION		
50.29	Recettes administratives diverses	1'000	1'000
51.	FINANCES		
51.12 51.13	Centimes additionnels communaux Fonds de péréquation financière Produit de la taxe prof.communale Part sur taxes de comp. d'assurance	1'330.000 62'000 15'000 7'000	1'375.000 80'800 19'000 7'000
	Subventions et rétrocessions		
	Redevances des services industriels Pronds d'équipement communal	45'000 81'000	45'000 70'000
			•
	Produit de la fortune		
51.4	l Intérêts des fonds placés	20'000	16'000
51.4° 53.		20'000	16'000
	I Intérêts des fonds placés	20'000	16'000
53.2° 53.2°	I Intérêts des fonds placés POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL	20'000 200 100 1'000	200 100 1'000
53.2° 53.2°	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL  Recettes diverses  Produit de l'Etat civil Produit des permissions de police	200 100	200 100
53.2° 53.2° 53.2°	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL  Recettes diverses  Produit de l'Etat civil Produit des permissions de police Amendes	200 100	200 100
53.27 53.27 53.27 53.24	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL  Recettes diverses  Produit de l'Etat civil Produit des permissions de police Amendes  TRAVAUX PUBLICS	200 100	200 100
53.27 53.27 53.27 53.24	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL  Recettes diverses  Produit de l'Etat civil Produit des permissions de police Amendes  TRAVAUX PUBLICS Recettes diverses Recettes diverses Recettes diverses	200 100 1'000	200 100 1'000
53.27 53.27 53.27 54.	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL Recettes diverses Produit de l'Etat civil Produit des permissions de police Amendes TRAVAUX PUBLICS Recettes diverses	200 100 1'000	200 100 1'000
53.27 53.27 53.27 54.	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL  Recettes diverses Produit de l'Etat civil Produit des permissions de police Amendes TRAVAUX PUBLICS Recettes diverses Recettes diverses Recettes diverses Subventions et rétrocessions	200 100 1'000	200 100 1'000

	RECETTES	A reporter	BUDGET 1979	BUDGET 1980
		reports	1'570.300	1'620.100
F	Subventions pour bâtiments et emplacements communaux  Produit de la location des biens communaux		5'700	5'000
NAME OF TAXABLE PARTY.	ocation immeubles et emplacements communaux		8'000	10'000
D- 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2	Redevances et concessions cimetière		1'000	1'500
	TOTAL DE	ES RECETTES	1'585.000	1'636.600

DÉPENSES	BUDGET 1979	BUDGET 1980
60. ADMINISTRATION  Autorités  60.01 Indemnités aux maires, conseillers administratifs et adjoints  60.02 Indemnités aux conseillers mun.	7'000 3'000	12'000 4'500
Dépenses pour le personnel  60.11 Traitements du personnel 60.12 Allocations de vie chère 60.15 Primes d'ancienneté et gratifications 60.16 Prestations sociales 60.17 Contributions aux caisses de compensation 60.18 Indemnités spéciales	185'000 3'000 5'000 15'000 14'000 1'000	200'000 3'000 5'000 20'000 16'000 1'000
Dépenses générales  60.21 Assurances générales 60.22 Frais administratifs et de bureaux 60.23 Frais de port, de téléphone et de chèques postaux	2'000 2'000 5'000	2'500 3'000 5'000
à reporter	242'000	273'000

DÉPENSES	BUDGET 1979	BUDGET 1980
report	242'000	273'000
0.26 Matériel et mobilier adm.	5'000	5'000
0.28 Frais de votations et d'élections 0.29 Frais généraux divers	32'300	1'200 21'600
Subventions et rétrocessions		
0.31 Allocations aux sociétés communales 0.39 Cotisations et autres allocations	10'000 8'000	10'000 8'000
FINANCES	182,090** 2	
Dépenses fiscales Contributions foncières	500	1'000
Dépenses générales		
51.21 Achat de terrains, de bâtiments et de titres	50'000	50'000
Subventions, rétrocessions et attributions aux fonds de réserve		
51.31 Attributions aux fonds de réserve	100'000	50'000
51.32 Compensation financière en faveur des communes frontalières françaises	1'200	1'000,-
	*	•
Service de la dette et paiement d'intérêts		
51.41 Intérêts de la dette communale 51.42 Amortissement de la dette communale	270'000 205'000	270'000 220'000
ECOLES, BIBLIOTHEQUES, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS		
Dépenses générales		
52.21 Matériel et mobilier scolaires 52.22 Fêtes des écoles 52.23 Courses scolaires, classes de neige 52.24 Autres dépenses pour l'instruction publ.	20'000 5'000 5'000 2'000	10'000 5'000 5'000 2'000
52.26 Entretien et renouvellement des bibliothèques	8'000	8'000
2.27 Activités sportives organisées par la commune	5'000	5'000
2.28 Activités culturelles organisées par la commune	10'000	10'000
hubenzezogenete (egrocesa lonz	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	91000
à reporter	979'000	955'800

	DÉPENSES	BUDGET 1979	BUDGET 1980	
	report	79'000	955'800	
63. P	POLICE MUNICIPALE, ETAT CIVIL		•	
	Dépenses générales	321300,-	21°500	
C	Frais pour l'état civil	500	500	
	TRAVAUX PUBLICS			
95.45	Dépenses générales			ı
64.21 L 64.22 F 64.25 N 64.26 M	Levée des ordures Frais pour le traitement des ordures /éhicules et machines Matériel, mobilier et outillages Autres dépenses générales	50'000 50'000 20'000 20'000 50'000	50'000 50'000 40'000 20'000 50'000	0
9	Subventions et rétrocessions		101000	
	Participation pour l'entretien des lignes de tir	300	300	
<u> </u>	Entretien des bâtiments communaux	200 .000 '-		
64.42	Bâtiments communaux Services Industriels et bât.comm. Chauffage des bât. communaux	65'000 10'000 55'000	65'000 15'000 80'000	
			-	
		10'000	10'000	
	Assurances des bât. communaux	10 000.	10 0001	
	Entretien des emplacements communaux	50'000	60'000	
64.51	Emplacements communaux Services industriels des empl.comm.	2'000	2'000	
电电子图	Chaussées et canalisations			
64.61 64.62	Chaussées et canalisations communales Eclairage des chaussées communales	150'000 50'000	150'000 50'000	
65.	SERVICE SOCIAL			
	Subventions et rétrocessions			
65.33	Allocations aux institutions sociales communales Allocations aux autres inst.sociales Versements au fonds de bienfaisance	5'000 5'000 3'000	5'000 5'000 4'000	
	SERVICES DU FEU ET DE SECOURS	125155		
66.21	Dépenses pour le personnel Frais divers des services du feu et de sec. Subventions et rétrocessions	, 10'000	12'000	
66.31	Allocations aux services du feu et de sec. Participation aux frais interventions SI	3'000 7'200	3'000 9'000	
	TOTAL DES DEPENSES 1	585'000	1'636'600	

\_\_\_\_\_

# A propos de la FETE DE NOEL 1979



Il faut constater que l'organisation de la fête de Noël des écoles est une lourde charge. Le groupement des Intérêts de Confignon, le corps enseignant et l' A.P.E.C. y contribuent avec dévouement et compétence depuis fort longtemps.

On tourne et retourne la formule. Rien n'est parfait mais il faut reconnaître que le Noël 1979 n'a pas satisfait tout le monde. Il est certain qu'il est facile de critiquer lorsque l'on n'a pas participé, et je voudrais rendre hommage aux personnes qui ont élaboré les pièces et en aucun cas minimiser leur travail considérable.

Me faisant l'interprête de nombreux parents, il me faut constater que :

- Noël, quoique puissent en penser les non-croyants, c'est tout de même une fête religieuse.
- 2) Les enfants et leurs parents seront toujours attendris par une fête qui corresponde à la signification même du mot Noël.
- Qu'il est de notre devoir de ne pas déchristianiser cette fête.

Il est certain que tout a évolué et que l'on sollicite les consommateurs dès le début du mois d'octobre. Tout cela est grave. Les parents, les enfants, arrivent le 24 décembre, saturés, énervés et ayant perdu totalement le sens même de la fête de Noël. Des suggestions seront certainement proposées. On ne peut pas obliger chacun à participer à un Noël "chrétien", mais il est difficile de faire admettre à la majorité d'entre-nous de prendre part à une fête devenue profane. Il me semblait essentiel a un parti tel que le nôtre de soulever cette question.

Michelle GIROD

# CAISSE RAIFFEISEN DE CONFIGNON\_\_\_\_\_ET DE PERLY - CERTOUX

Ainsi que nous le relevions dans le dernier numéro du "Bosquet", notre banque a fêté en 1979 le 5oème anniversaire de sa fondation.

C'est en 1929, en effet, que fut créée la Caisse de Crédit mutuel (système Raiffeisen) de la Paroisse catholique - romaine de Confignon, Onex et Perly-Certoux. On relève comme membres fondateurs les personnes suivantes:

M. le Curé Charles COMTE MM. Joseph BERTHET Adolphe BRIEFER Jules DELESCLEFS Albert HOTTFLIFR

François MIGUET Camille MATTHIEU Marcel MATTHIEU Jules VIDONNE

M. Charles BERTHET fut admis d'autre part comme caissier.

En 1941, Onex fonda sa propre Caisse, de sorte que notre Caisse limita dès lors sont activité aux seules communes de Confignon et de Perly-Certoux.

Elle compte actuellement 160 membres sociétaires. Son administration se compose ainsi :

#### Comité de direction :

MM. Blaise ROEHRICH René JOLLIEN Jean-Pierre BOUVIER Edouard BESSON Angelo MATTANA président vice-président membre membre membre

## Conseil de surveillance :

MM. Louis PERRIARD Henri VIDONNE Maurice BERTHET

président vice-président membre La désignation des secrétaire du Comité de direction et du Conseil de surveillance interviendra lors de la prochaine séance des deux comités.

#### Gérant:

#### M. André HECHE

Notre caisse fait partie de l'Union Suisse des Caisses Raiffeisen dont le siège est à St.-Gall et qui groupe l'ensemble des Caisses de toute la Suisse. Leur nombre total s'élève à 1196.

La création, en 1929, d'une Caisse locale, pour conserver l'argent du village au village et surtout faciliter les dépôts et crédits, s'avérait d'une grande utilité. A cette époque, les grandes banques n'avaient en effet pas encore étendu leurs succursales ou agences dans la plupart de nos villages.

Lors de l'assemblée générale du 22 mars 1980 à Confignon, les comptes de l'exercice 1979 ont été approuvés après avoir été présentés et commentés, comme à l'accoutumée, par le gérant.

Au cours de cette même assemblée, 3 membres du Comité de direction, démissionnaires pour raison d'âge, ont été fêtés comme il se doit. Il s'agir de MM. Adolphe Dupont, président, Léon Gros, secrétaire et René Fournier, membre.

Au début les opérations se déroulaient chez le caissier. Par la suite, une petite pièce put être aménagée en sous-sol lors de la construction des immeubles communaux. Tout récemment, grâce à la libération de l'ancien bâtiment d'école, un nouveau local, plus spacieux et mieux adapté à nos besoins, nous a été attribué par la Commune.

## AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

Le 18 janvier dernier, le Grand Conseil a voté la loi 4922, préavisant ainsi favorablement la réalisation du secteur 8 de l'autoroute de contournement, selon les derniers projets officiels.

Un Mouvement Référendaire contre cette décision s'est constitué, réunissant maintes personnalités, soucieuses de l'avenir de notre patrimoine.

Le Comité de ce mouvement a déposé le 25 février dernier plus de 16'000 signatures à la Chancellerie d'Etat, alors que 7'000 sont nécessaires pour l'aboutissement d'un référendum à Genève.

Entretemps, deux autres projets de liaisons autoroutières, à travers notre canton, ont surgit, prouvant que des solutions moins dévastatrices, plus courtes, moins onéreuses et plus utiles que le projet officiel, sont encore envisageables.

Si ces deux nouveaux projets nécessitent, à l'instar de la liaison officielle, une traversée supplémentaire et urbaine de la rade, ils ont le mérite d'utiliser judicieusement un tronçon autoroutier existant (Voie centrale ou autoroute des Jeunes), de soulager davantage la route du Pont Butin traversant Lancy, de limiter les nuisances par un raccourcissement des pénétrantes et de sauvegarder une grande partie de ce qui nous reste de territoire agreste.

Les projets de traversée autoroutière sous-lacustre, Waltenspühl ou de Boccard ne seront analysés par le DTP que si le peuple s'oppose à la décision du Grand Conseil. Ils entraîneront, selon M.H. Hürlimann, chef du département fédéral de l'Intérieur, la même procédure que la variante officielle dite du Canada, retenue par le DTP. Les citoyennes et citoyens genevois seront appelés aux urnes à cet effet le 15 juin 1980. Espérons que malgré le déséquilibre des moyens et des forces en présence, au niveau de l'information, l'autoroute de contournement sera refusée par le peuple.

Georges HOLDENER



# CHEMIN DU VIGNOBLE

Les activités du T.C.S. sont nombreuses et le projet de création de circuits pour promeneurs cyclistes, fait partie depuis plusieurs années des préoccupations du comité de ce club.

L'idée est excellente. En effet, ce genre de loisir doit être encouragé, car îl faut préciser que ces itinéraires seront destinés avant tout aux promenades en famille et non pas au sport cycliste.

Le chemin du Vignoble, était désigné pour un tel circuit.

Le préavis de la commune s'avérait nécessaire avant la

pose d'un flèchage adéquat..

Consulté une première fois en 1978, le Conseil Municipal avait refusé ce projet. En effet, ce chemin semble très apprécié par de nombreux piétons et nous pensons surtout aux familles avec enfants qui l'empruntent.

Il est donc apparu nécessaire de garder à ce chemin son caractère de promenade pédestre. Tel a été l'avis du Conseil Municipal appelé à se prononcer une nouvelle fois sur ce sujet, en janvier dernier.

Mais ce vote ne doit pas être interprété comme un rejet à cette idée. Au contraire, la recherche d'un autre parcours est souhaitée.

A l'avenir, cependant, il faut espérer qu'une meilleure collaboration soit recherchée avant d'imprimer mille prospectus !

Maurice BERTHET, Maire

### "LES JOYEUX LOGIS GALAXIE »

Il y a un an, notre Maire, Monsieur Maurice Berthet, informait déjà nos lecteurs des grands projets de logements envisagés sur notre territoire, en marquant une nette volonté de garder le caractère villageois de Confignon.

Un de ces projets appelé "Les Joyeux Logis Galaxie", situé entre les chemins du Vuillonnex, de Chaumont et de Sous-le-Clos est actuellement en cours de réalisation.

La fructueuse collaboration entre les auteurs du projet et les élus communaux a permis d'obtenir un ensemble qui s'intègre le mieux possible à l'architecture de notre village. Le plan d'aménagement projeté initialement était sensiblement différent de celui adopté par le Conseil d'Etat en 1958.

Il importait surtout au Conseil municipal, malgré certaines adaptations, de faire respecter un taux d'occupation admissible.

Les plus importantes modifications demandées et obtenues sont :

- la suppression d'un immeuble situé angle des chemins de Vuillonnex et de Chaumont,
- la réservation dans les sous-sols de l'emplacement nécessaire à l'installation du transformateur des Services Industriels, qui est actuellement apparent en face de la fontaine de Vuillonnex,

 le déplacement des accès du garage souterrain le plus à l'écart des logements existants,

- le maintien d'une vingtaine de places de parc en surface et à l'intérieur du périmètre aménagé, pour les visiteurs. Cet ensemble comprendra onze immeubles à caractère social du type HLM. Trois cent-onze pièces seront réparties en 74 appartements de 3 à 6 pièces avec une prédominance de 4 pièces.

Un garage souterrain, pouvant abriter 83 voitures, ainsi qu'un parking en surface de 34 places seront réalisés. Un groupe d'immeuble presque similaire est projeté entre le chemin de Chaumont et le Cycle d'Orientation. Ce projet est actuellement à l'étude et vous sera présenté lors d'un prochain tirage de notre journal.

Georges HOLDENER

\* \* \* \* \*

### NÉCROLOGIE

Le 23 décembre est décédé à l'hôpital de Genève M. Georges FOL. Fidèle membre de notre association, il a été pour nous tous un exemple de bonté et de modestie. Preuve en fut l'émouvante cérémonie à l'Eglise du Christ Roi ou l'assemblée ne réunissait que des amis de la famille du défunt. Pas de fausse note...un recueillement sincère. Que l'image de M. Fol reste un exemple pour les générations suivantes.

Le 5 mars, une foule nombreuse a accompagné à sa dernière demeure l'épouse de M. Jean Maréchal, ancien conseiller municipal de notre commune.M. et Mme Maréchal membres fidèles de notre association étaient toujours présents à nos assemblées.

Que Monsieur Maréchal trouve ici l'hommage de ses amis.

# Assemblée générale statutaire de L'Association démocrate-chrétienne de Confignon

Notre assemblée générale statutaire a eu lieu le vendredi 7 mars 1980.

Les activités de l'association furent nombreuses et mouvementées, plus particulièrement durant les élections municipales.

Malgré les pronostics pessimistes du parti cantonal, notre association a maintenu ses 6 sièges au Conseil Municipal. L'option prise pour le respect de la représentativité des forces de l'Entente à l'Exécutif est considérée comme satisfaisante.

Notre association a été éprouvée par plusieurs décès. Notre sympathie est rappelée aux familles concernées.

Confignon sera confronté ces prochains mois à la réalisation de plusieurs centres d'habitat et à la décision populaire concernant l'autoroute de contournement.

L'association devra, à travers ses élus, rester attentive à ce développement, en s'efforçant de faire conserver le caractère villageois de notre commune.

Les finances sont saines, malgré les nombreuses et nouvelles obligations.

Les cotisation 1980 seront sensiblement augmentées, conformément à la volonté des délégués.

#### COMPOSITION DU NOUVEAU COMITE

Monsieur Georges Holdener est réélu à la présidence de notre association.

Monsieur Louis Michéa assurera la vice-présidence.

Le secrétariat et la trésorerie sont confiés une fois de plus, respectivement à Madame Gabrielle Bornand et Monsieur Maurice Guillermet, tout deux vivement remerciés pour le travail accompli.

Les membres sont :

Mme Michelle Girod, conseillère municipale Mme Pierrette Besson

- M. Maurice Berthet, Maire
- M. Edouard Besson, conseiller municipal
- M. Pierre Besson, conseiller municipal
- M. Jean-Jacques Foëx, conseiller municipal
- M. Jacques Hêche , conseiller municipal
- MM. André Dupont, Bernard Duvillard, René Jollien François Lancoud et Jean Maréchal.

Après la partie statutaire, Monsieur Jean-Philippe Maître, député au Grand Conseil et vice-président du PDC cantonal, a commenté avec le talent qu'on lui connait, les divers problèmes actuels de la politique cantonale.

La soirée s'est achevée avec notre traditionnelle raclette.

Le Comité

#### Laiterie de Confignon

Ch. de Vuillonnex

Tél. 57 22 14

Produits laitiers Spécialité de fromage Tout pour fondues et raclettes

Ouverte de 16 h. à 19 h.

BOSSON Combustibles et chauffages

Depuis plus de cinquante ans à votre service

Charbon - bois de cheminée Mazout - service de dépannage Revisions de citernes (devis sans frais)

**Bd St-Georges 2** 

Tél. 29 80 11

### Charrière & Vaucher

Germain VAUCHER, succ.

Travaux publics • Parcs et jardins

Bd Carl-Vogt 83 Téléphone 28 95 55



## Orfeo LEONELLI

Jardinier - paysagiste Création Entretien de parcs et jardins

Route de Base 76 1232 CONFIGNON Ø (022) 94 80 66 GENÈVE